

**Commission des relations avec les citoyens**

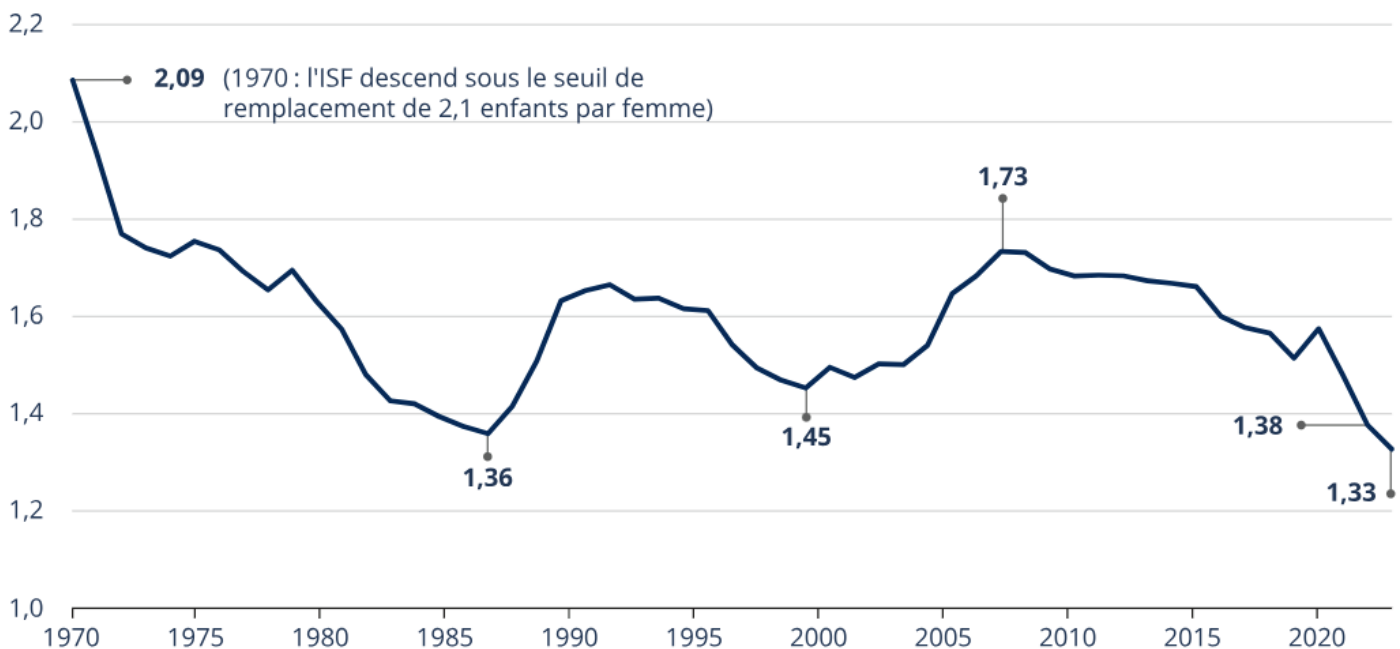
« La planification de l'immigration au Québec pour la période 2026-2029 »

## Introduction et préambule

Selon l'Institut de la statistique du Québec, la fécondité a de nouveau atteint un seuil historiquement bas au Québec pour s'établir à 1,33 enfant par femme en 2024. Pour rappel, le seuil de renouvellement des générations doit atteindre le chiffre de 2.1 enfants par femme. Ce chiffre n'a plus été atteint depuis 1970.

**Indice synthétique de fécondité, Québec, 1970-2024**

Nombre d'enfants par femme

**Source**

Institut de la statistique du Québec.

Soyons clairs et factuels : avec un TFR de 1,33, chaque génération sera environ 33 % plus petite que la précédente (en termes de femmes). Pour illustrer simplement ce déclin structurel, voici comment se présente l'évolution d'une population avec un TFR de 1,33 : chaque génération sera 33 % plus petite que la précédente (en nombre de femmes).

Exemple simplifié sur trois générations :

- Génération 1 : 100 femmes auraient 133 enfants. Parmi eux, environ 65 filles atteindraient l'âge de procréer.
- Génération 2 : Ces 65 femmes auraient, à leur tour, environ 86 enfants, soit approximativement 42 filles.
- Génération 3 : Ces 42 femmes mettraient au monde environ 56 enfants, soit près de 27 filles.

Dans ce modèle statistique il est donc communément admis qu'en l'espace de seulement trois générations (soit environ 75 à 90 ans), le nombre de naissances chuterait de plus de 70%. Cette dynamique, si elle n'était ni inversée, ni contrebalancée par une politique d'immigration compensatoire, mènerait à un vieillissement accéléré de la population et à une diminution marquée de ladite population totale à chaque génération.

Le résultat de ce déclin est simple : **une diminution inexorable de la population**, du fait que se produisent, dans une mécanique simple, plus de décès que de naissances, et ce même si l'espérance de vie reste élevée, retardant simplement l'impact de ce chaos démographique.

**Chaos démographique en effet**, puisqu'avec un chiffre des naissances qui ne cesse de diminuer et une mortalité dont l'élastique d'une espérance de vie en hausse depuis 1970 n'est pas pour autant extensible à l'infini, la pyramide des âges se transforme dramatiquement marquée par – dans une première phase – un vieillissement allant en s'accroissant de la population, puis – dans une seconde phase – sa diminution allant, elle aussi, en s'accroissant exponentiellement

*Explication mécanique : la décroissance exponentielle d'une quantité est sa diminution progressive au fil du temps selon une loi exponentielle. On l'observe quand la dérivée par rapport au temps de cette quantité (c'est-à-dire son taux de variation instantané) est négative et proportionnelle à la quantité elle-même. On parlera dans certains modèles écologiques de désintégration d'une population, comme il s'en agit d'espèces en voie de disparition.*

Or au Québec la diminution de la fécondité impacte presque tous les groupes d'âge en 2024. Seules les femmes de 35 à 39 ans ont enregistré une faible augmentation de manière anachronique et marginale. Mais chez les femmes de 30-34 ans, qui sont les plus fécondes, le taux de fécondité s'établit à son niveau le plus bas en près de vingt ans, alors que chez les femmes de moins de 30 ans, les taux se situent à leur plus bas niveau jamais enregistré. Les chiffres dans ces deux dernières tranches d'âge corroborant un mouvement démographique majeur continu depuis 20 ans.

Pour faire simple, la population Québécoise forme une variété humaine en voie de disparition.

👉 Conséquences sociales et économiques du déclin démographique :

- Rapport de dépendance en hausse : moins de personnes actives pour financer les retraites, la santé, les soins.
- Pression sur les systèmes de protection sociale et les structures de santé.
- Risque de pénurie de main-d'œuvre, même avec une productivité accrue, pouvant créer une récession globale de l'économie et un appauvrissement général de la population en voie d'extinction démographique.

En effet, vieillissement et baisse de la population, où régresse la proportion de jeunes dans la population - qui sont ceux qui soutiennent la plus forte propension à consommer du fait de leurs besoins en biens d'équipements et de consommation - ne peut qu'entraîner une baisse globale de l'activité économique, préjudiciable à l'ensemble de la population.

👉 déclin démographique et paupérisation générale :

Une population qui vieillit se distingue en deux tendances économiques qui agissent contradictoirement sur les structures de la société.

D'un côté des besoins qui s'accroissent en matière de santé publique tant en infrastructures de soins et de prise en charge (hôpitaux, centres de soins, cabinets médicaux, RPA, etc.), qu'en matière de personnels de santé (médecins, soignants, employés paramédicaux, mais aussi employés et cadres de services de soins ambulatoires et gériatriques entre autres).

De l'autre des ressources qui diminuent. Du fait d'une baisse structurelle de la proportion des actifs qui sont ceux qui "soutiennent" le plus la machine économique et donc les recettes fiscales nécessaires aux services publics, sociaux et de santé, par leur plus grande propension à consommer pour répondre à leurs besoins en biens d'équipements et de consommation, la société dans son ensemble voit diminuer ses moyens budgétaires alors que les besoins sont en constante augmentation de par l'augmentation de la part des personnes âgées, voire dépendantes, dans la population.

**La pyramide des âges devient "top-heavy" (lourde en haut) : plus de personnes âgées, moins de jeunes actifs. Et cette tendance lourde augmente le rapport de dépendance (nombre de retraités par rapport aux actifs). Car à cet effet ciseaux, s'ajoute en conséquence une pénurie croissante de personnels dans tous les secteurs.**

Que ce soit à travers la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), qui regroupe 120 chambres de commerce représentant plus de 40 000 entreprises, avançant un besoin de 106 000 nouveaux travailleurs immigrants chaque année d'ici 2029 pour répondre aux besoins du marché du travail, ou les Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ) qui demandaient le 21 juillet dernier au gouvernement fédéral d'instaurer une clause de droits acquis qui permettrait aux travailleurs étrangers temporaires déjà installés dans la province d'y rester, c'est l'ensemble du monde économique qui s'inquiète d'une pénurie massive de personnels.

Selon les données mêmes du ministère de l'Emploi, ce ne sont pas moins de 1,4 million de postes qui devront être pourvus d'ici 2033, notamment en raison des départs à la retraite, de la création de nouveaux emplois et d'un nombre insuffisant de jeunes arrivant sur le marché du travail. La pénurie de personnels est déjà une réalité tangible depuis plusieurs années et qui devrait encore s'aggraver avec l'accélération du vieillissement de la population et à la fois une politique plus restrictive en matière d'immigration constatée depuis ces derniers mois.

Cet ensemble d'éléments laisse présager sans peine une pression accrue sur les systèmes de retraite et de santé. Des pénuries de main-d'œuvre qui seront fatales à bien des entreprises, dont beaucoup ne trouvent pas de repreneurs, d'autres pas de salariés en nombre suffisant pour continuer leur activité. Pour le Québec globalement, moins de dynamisme économique (consommation, innovation, croissance) et une paupérisation progressive de l'état, des services publics, et une dégradation des conditions de vie pour une part croissante de la population, qui sera affectée par ce déclin démographique et économique.

#### 👉 La nécessité de l'immigration :

Sans des politiques actives pour encourager la natalité (allocations familiales, congés parentaux, etc.) d'une part, mais dont les effets sont à long terme et imprévisibles dans une population déjà fortement vieillissante, le seul levier pour soutenir une croissance démographique permettant de combler les pénuries de personnels, et renforcer la part des actifs dans la société, passe par l'immigration, qui seule peut aujourd'hui au moins ralentir, voire stabiliser, la baisse de la population. Ceci pouvant permettre au minimum de maintenir une main-d'œuvre suffisante.

Sans immigration, avec un TFR de 1.33 enfant par femme, la population Québécoise aura diminué de près de la moitié d'ici à la fin du siècle. Autant dire que la question de la souveraineté et du destin commun du Québec en tant que peuple sera vite réglée par la réalité démographique.

Mais cette question est pourtant la clé de ce qui doit distinguer une politique d'immigration raisonnée et répondant aux espoirs du seul peuple Francophone d'Amérique du Nord, et de sa survivance en tant que tel.

#### 👉 Quelle politique d'immigration pour le Québec ?

Il ne s'agit plus de tergiverser entre un "politiquement correct" multiculturaliste qui voudrait ouvrir grand les portes d'une immigration sans régulation et critères culturels, dont la conséquence serait de noyer le peuple Québécois dans des flots submersifs ; et un repli identitaire qui ferait abstraction de la réalité et condamnerait tout autant les québécois à une inexorable extinction démographique.

Il peut s'entendre qu'il n'ait donc ici nul choix "idéal". Nulle politique d'immigration n'en est d'ailleurs un. Une politique d'immigration est toujours une solution de recours visant à combler des manques structurels dans une société donnée. Le fait migratoire est quant à lui le fait de parcours chaotiques qui conduisent des individus à quitter leurs pays d'origine dans l'espoir d'une vie meilleure, mais portant en chacun les blessures d'un déracinement.

Pour le Québec aujourd'hui, il s'agit de maintenir une population en déclin qui menace à terme son existence même en tant que peuple qui a fait Nation sur une langue, des valeurs communes et un socle de principes politiques qu'il s'est construit. Ce sont à ces niveaux d'enjeux que doit répondre une politique d'immigration choisie qui le renforce et non l'affaiblit.

Le Québec doit donc poser des choix clairs et résolus qui répondent non seulement à ses besoins basiques (et en premier lieu résoudre la question de la pénurie de main d'œuvre et de personnels, à divers niveaux de qualification, dans à peu près tous les secteurs), mais ces choix doivent aussi impérativement considérer la question de l'identité du peuple d'ici. Sa langue, sa culture, ses valeurs, ses principes politiques qui le font peuple. Quelque approche migratoire que ce soit ne peut faire l'impasse sur ce particularisme.

Pour avancer, le Québec doit se tenir sur ses deux impératifs et ne pas céder à la tentation d'un unijambiste qui hypothèquerait son avenir d'une manière ou d'une autre. Il en va de la survie du Québec bien au-delà de n'importe quelle autre simple province du Canada, il est en va de son avenir en tant que Peuple particulier ayant fait Nation singulière.

Pour répondre à ces enjeux, la politique d'immigration du Québec doit appliquer plusieurs principes qui sont à la fois bénéfiques pour la société québécoise, mais aussi pour les immigrants déjà présents en son sein et qui lui apportent leur contribution.

Nous listerons ici 7 principes au regard des Québécois, mais aussi à la vue du monde :

1. Fixer des objectifs répondant aux pénuries de personnels dans tous les secteurs concernés pour maintenir la vitalité économique des entreprises et les besoins des services publics. Il en va ici du maintien d'une population active socle des ressources fiscales et financières de l'état
2. Régularisation immédiate de toutes les demandes de parrainage de conjoints et époux d'une part, des enfants d'autre part, dans un double souci. Au nom d'un simple principe d'humanité d'abord, ensuite de respect des droits fondamentaux des citoyens canadiens d'autre part.
3. Régularisation immédiate de tous les immigrants qui ont déjà fait preuve de leur intégration dans la société Québécoise, soit en travaillant ou en ayant déjà travaillé, obtenu un diplôme universitaire et/ou démontrant des qualifications utiles sur le marché de l'emploi. Cette régularisation prendrait la forme d'un établissement de leur résidence permanente et d'un permis de travail ouvert illimité. Dans le cas des étudiants, l'octroi de leur permis d'études.
4. Dans l'attente de la régularisation des demandes d'immigration, que soit accordé aux demandeurs un statut RAMQ provisoire afin d'assurer une prise en charge médicale en cas de problèmes et d'accidents de santé, afin de ne laisser personne en détresse médicale
5. Appliquer un principe de non-rétroactivité : avant que ne s'appliquent des mesures nouvelles et ne soient élaborés des critères objectifs répondant aux conditions que le Québec est bien libre de fixer pour lui-même (un droit élémentaire que nul ne peut contester), il s'agit cependant d'envisager une mesure d'humanité vis-à-vis de tous ceux qui ont quitté leur pays et tout sacrifier pour venir s'installer ici, du temps où tout fut promis, sans doute inconsidérément, mais dont on ne peut pas faire payer l'erreur à des gens qui ont joué toute leur vie pour venir au Québec en croyant les promesses qu'on leur a faites. Le Québec se grandirait au regard du monde d'une telle résolution
6. Pour tout migrant futur, fixer des critères clairs et universels en fixant aussi une règle unique d'évaluation et de recrutement migratoire, dont les deux seules variantes seraient celle concernant les demandeurs d'asile et celle concernant les regroupements de conjoints et enfants.
7. Signature d'un engagement solennel à la charte des valeurs québécoises et de respect des deux principes fondateurs de la loi sur la laïcité et de la loi sur la langue Française, actuelles ou ultérieures, qui forment le socle du Peuple Québécois ayant fait Nation. Cet engagement, s'il n'était pas tenu, pouvant faire l'objet d'une obligation de quitter le territoire en cas de non-respect.

#### 👉 Épilogue : le Québec à la croisée des chemins

La question démographique est vitale pour le Québec. Il ne s'agit pas seulement de répondre à des pénuries en emplois, mais d'assurer aussi sa continuité en tant que peuple ayant fait Nation sur une langue, une culture, des valeurs et des principes politiques, ce qui engage à une réflexion bien plus large que la seule approche technique de besoins économiques. Il s'agit pour le Québec de penser son avenir à long terme, sa survivance en tant que Nation singulière et sa continuité en tant que peuple se distinguant par un certain nombre d'aspects culturels et civilisationnels. Le défi est de taille, car il est tout bonnement existentiel.